

Avis de constitution

SOCIETE « L-OUATT AUTO SARL »

Siège ABIDJAN KOUMASSI À L'INTÉRIEUR DE LA CITÉ  
147 ; LOT 606 ; ILOT 63 ; 10 BP 3012 ABIDJAN 10, Lot  
606, Ilot 63

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 15/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « L-OUATT AUTO SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :  
- VENTE DE VÉHICULES  
- VENTE DE PIÈCES AUTOMOBILES;  
- COMMERCE GENERAL;  
- PRESTATIONS DIVERSES...

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI À L'INTÉRIEUR DE LA CITÉ 147 ; LOT 606 ; ILOT 63 ; 10 BP 3012 ABIDJAN 10, Lot 606, Ilot 63

Dirigeant(s) M OUATTARA LAGAZANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00651 du 22/01/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04229/GTCA/RC/2025 du 22/01/2025

